

Code d'article	226.55
Description	POTS À GLACES
Catalogue	HOS 142
Date de modification	02/08/2024 05:30:44



Spécifications du produit

Unité de mesure	MILLE
Dimensions	Ø 8,7x5,2 CM
Matériel	CARTON
Couleur	NOIR
Grammage	250 + 18PE G/M2
Capacité du conteneur	180 ML
Poids net d'une unité (g)	5,79

Codes

Intrastat	48236990
ITF14	18420499226559
EAN13	8420499226552

Signage Triman et Info-Tri



Colisage

Paquet	Unités / paquet	50
	Dimensions paquet (cm)	8,00 x 59,50 x 7,50
	Poids paquet (kg)	0,32
	Volume paquet (m ³)	0,0035700

Signage Triman et Info-Tri



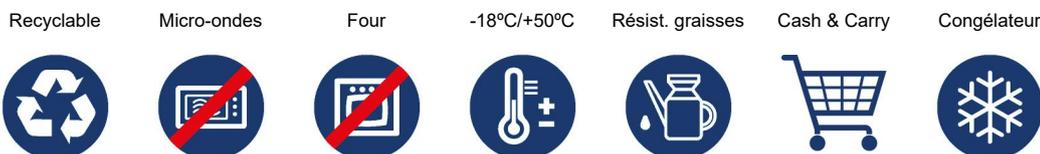
Carton	Unités / carton	2.000
	Paquets /carton	40
	Dimensions carton (cm)	41,00 x 80,00 x 60,50
	Poids carton (kg)	12,76
	Volume carton (m ³)	0,1984400

Signage Triman et Info-Tri



Palette	Cartons / couche	5
	Cartons / palette	5
	Conditionnement (U base x couches)	5 x 1
	Poids (kg)	87,80
	Type de palette (cm)	E159: 120,00 x 80,00 x 14,00

Caractéristiques



Certificats



Règlement (CE) n° 1935/2004 du Parlement européen et du Conseil du 27 octobre 2004 concernant les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

Règlement (UE) n° 10/2011 de la Commission du 14 janvier 2011 concernant les matériaux et objets en matière plastique destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.



GARCIA DE POU possède les certificats selon les normes UNE-EN ISO 9001:2015 et UNE-EN ISO 14001:2015, des systèmes intégrés de gestion de la qualité et de l'environnement qui nous permettent d'identifier les aspects clés qui garantissent la plus haute qualité de notre service. les aspects qui ont un impact sur l'environnement, afin de générer des objectifs d'amélioration continue et un programme d'actions pour les atteindre. N° d'enregistrement 0.04.04392 et 3.00.19040 (TÜV RHEINLAND).



Registre Sanitaire des Industries et Produits Alimentaires.



Ce produit est certifié FSC MIX 70%. En faisant le choix de produits certifiés FSC® vous soutenez la gestion responsable des forêts du monde.



Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des substances et préparations chimiques (REACH).



Règlement (CE) n° 2023/2006 de la Commission du 22 décembre 2006 relatif aux bonnes pratiques de fabrication des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

Compatibilités

- 205.30 COUVERCLES COUPOLE POUR RÉCIPIENTS 230.29/222.91/217.60
- 233.31 COUVERCLES POTS À GLACES
- 233.32 COUVERCLES POTS À GLACES